

MÉMOIRE ET MODERNITÉ

N°18

NOVEMBRE 2010

Bulletin de liaison de l'Association pour l'Étude de l'Histoire de l'Agriculture

Editorial

Mon premier mot dans cet éditorial sera pour remercier tous ceux qui m'ont proposé de succéder à **René Groussard** à la présidence de notre association – à commencer par **René Groussard** lui-même, qui en a pris l'initiative. L'AEHA a été créée il y a une quinzaine d'années pour répondre à une demande d'histoire qui n'a fait que se développer depuis. Et comme cette demande est liée à la complexité croissante du monde où nous vivons, on peut gager qu'elle n'est pas près de s'éteindre. « On ne bâtit pas l'avenir sur un passé vide de mémoire », écrivait Michel Cointat dans le premier numéro de *Mémoire et Modernité* (janvier 1998). C'est une évidence. Ou plutôt ce devrait en être une. Car pour travailler à un avenir qui soit différent du présent, il faut avoir conscience que le présent diffère du passé. Il est vrai qu'on peut choisir d'ignorer l'avenir. C'est un choix qui n'est pas injustifié, tant il est déjà difficile de « prévoir le présent », selon le mot bien connu d'Edgar Faure. Mais c'est aussi un choix qui, s'il est trop exclusif, peut réserver de fâcheuses surprises. La solution raisonnable est simplement, modestement, d'essayer d'y voir clair, en évitant aussi bien les excès de l'utopisme que du catastrophisme.

C'est dans cette entreprise modeste que l'histoire a un rôle à jouer. À condition d'en préciser les conditions. En matière de connaissance du passé, en effet, ce n'est pas seulement le vide qui est à craindre, c'est aussi le trop-plein. Le vide existe : il y a des passés qu'on oublie parce qu'ils n'intéressent plus personne, et des passés qu'on préfère oublier parce qu'ils sont gênants, ou pire (c'est pour certains de ces passés insupportables qu'on a inventé l'amnistie). Mais le trop-plein existe aussi : ce sont les mythes, qu'on donne pour vrais alors qu'ils ont été inventés, et des récits véridiques mais qui, à force d'être répétés, manipulés, instrumentalisés, se mettent à fonctionner comme des mythes. Le seul remède à ces dérives est, et a toujours été, la critique. Le titre du *Dictionnaire historique et critique* de Pierre Bayle (1695-1697) dit exactement cela, à une époque où le mot « critique » signifiait la volonté nouvelle de ne pas s'en laisser conter par les traditions ou les rumeurs.

En ce qui concerne l'agriculture, il y a toujours eu une mythification du passé ou de la nature. Mais c'est surtout au vide que nous avons affaire. Dans le seul domaine dit des grandes cultures, la situation actuelle est le résultat de quatre séries d'innovations majeures : les machines, les engrais chimiques, les pesticides et la génétique. Or à l'exception, partielle, de la génétique, la production historique sur ces sujets est pratiquement nulle. Ce qui ne veut pas dire que rien n'existe. Sur les tracteurs et le matériel tracté, par exemple, la littérature est abondante. Mais c'est une littérature qui ne s'adresse qu'aux collectionneurs. Il y a des magazines spécialisés (*Tractorama*, *Tracteurs Rétro*, *Tracteurs Passion et Collection...*), et le nombre d'ouvrages disponibles en librairie approche la soixantaine. Mais tout cela n'existe que parce qu'il y a des amateurs, des passionnés de machines anciennes, qui se comptent par milliers dans tous les pays occidentaux, qui passent des

centaines d'heures à restaurer leurs machines, qui n'hésitent pas à faire des centaines de kilomètres en camion pour ramener une pièce qui manque à leur collection, qui se pressent en foule à des foires comme celles de Caussade (Tarn-et-Garonne), etc. Cette surabondance ne fait que plus cruellement ressortir le manque de travaux historiques proprement dits. L'histoire est là qui les attend, et les historiens regardent ailleurs.

On pourrait en dire autant des engrais et de la fertilisation, à ceci près que comme il n'y a pas de collectionneurs d'engrais (encore que... ?) il n'y a pas de littérature du tout ! On vient de rééditer la *Chimie organique appliquée à la physiologie végétale et à l'agriculture*, de Liebig (Comité des travaux historiques et scientifiques, 2009, d'après l'édition originale de 1841 chez Fortin & Masson, et avec une présentation détaillée par M. Blondel-Mégrelis). C'est, à ma connaissance, le seul ouvrage récent de quelque importance que nous ayons sur un ensemble d'innovations qui ont permis, il faut tout de même le rappeler, de décupler, au sens propre, la moyenne des rendements céréaliers en l'espace de cent cinquante ans.

Est-ce parce qu'il s'agit de techniques ou de sciences que ces chapitres de notre histoire sont vides ? En grande partie, mais en partie seulement. Car il y a d'autres chapitres, où la problématique est plus classique, et qui n'ont pas eu beaucoup plus de succès pour autant. La répression des fraudes, par exemple, relève de l'histoire de la chimie, mais c'est aussi une question éminemment politique. L'État doit-il intervenir ? Ou bien est-ce aux acheteurs qu'il appartient de se défendre par leurs propres moyens (suivant le vieux principe *caveat emptor*) ? Le débat, qui remonte au XVIII^e siècle, était encore en cours au début du XX^e (je cite le *Traité des fraudes alimentaires, agricoles et médicamenteuses*, de L. Courcelle et H. Ricard, 1909). On vient de célébrer le centenaire du Service de la répression des fraudes. C'est une fois de plus l'occasion de constater qu'à quelques exceptions près (*Le Développement agricole en Loire-Atlantique au 19^e siècle*, par R. Bourrigaud, 1994), ce thème n'a pas retenu l'attention des historiens. Alors que c'est la nécessité d'un contrôle de la qualité des engrais qui a conduit à la création des premiers laboratoires d'analyse au XIX^e siècle, préfigurations des stations agronomiques du siècle suivant.

C'est à cause de tous ces vides que l'AEHA a un rôle essentiel à jouer, et c'est pour cette raison que j'ai accepté d'en assumer la présidence. J'espère ne pas décevoir ceux qui m'ont fait l'honneur de me la proposer. Il faut continuer ce qui a été commencé, notamment les guides départementaux. Car tout ce qui concerne la collecte des témoignages, le repérage, la conservation et le classement des sources, est une urgence indiscutable. Mais il faut aussi stimuler les recherches, sans lesquelles les témoignages et les sources sont voués à tomber dans l'oubli tôt ou tard. Et il faut encore que les recherches elles-mêmes atteignent le ou les publics qu'elles sont susceptibles d'intéresser, faute de quoi elles risquent de rester lettre morte. Comment faire ? Il n'y a pas de réponse simple, mais ce n'est pas une raison pour ne pas essayer. L'AEHA a été créée pour cela. Il faut continuer.

François Sigaut
Président de l'A.E.H.A.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2009

Elle s'est tenue le 7 janvier 2010, à l'Académie d'Agriculture de France, sous la présidence de René **Groussard**, président de l'AEHA.

Les activités 2009 ont été retracées, en particulier par Michel **Coutelle** qui pilote l'élaboration du Guide des sources historiques du département de la Charente, financé par la Fondation Xavier-Bernard ; il indique qu'après quelques contretemps dus au non classement des archives agricoles aux Archives départementales, le déroulement de l'opération se poursuit maintenant normalement. En plus du recensement des sources écrites, trois thèmes feront l'objet de développements suite aux entretiens effectués auprès des professionnels et d'historiens locaux : le cognac, les migrations et la formation ; l'ouvrage reprenant l'ensemble de ces documents devrait sortir en fin 2010.

Par ailleurs, un Comité d'histoire des offices agricoles a été créé, suite au regroupement de tous les Offices sous l'égide de l'institution « Agrimer ». Il a été proposé à ce Comité de devenir adhérent de l'AEHA et qu'un poste d'administrateur soit créé à ce titre ; ce que les responsables ont accepté.

D'autre part, le trésorier Jean-Paul **Lanly** résume les différentes phases d'une opération menée avec le Service « communication » du Ministère de l'Agriculture : l'AEHA a accepté d'être le support administratif de la production d'un film retraçant la création puis le déroulement des premières phases de la PAC ; une subvention du Ministère a permis le paiement des salaires et charges sociales de la réalisatrice pendant un an. Si cette partie administrative (assez lourde) s'est bien déroulée, le Bureau a refusé que l'AEHA apparaisse dans le générique compte tenu de divergences sur certains aspects du contenu du film.

► Bulletin « Mémoire et Modernité » : sa composition et sa mise en pages sont pilotées par Christian **Ferault** (qui renouvelle ses appels à articles) et le président remercie Roger **Nougaret** qui fait imprimer gratuitement ce bulletin par le Crédit Agricole.

Enfin, l'Assemblée a procédé au renouvellement de la moitié des membres du Conseil d'administration en désignant Michel **Jacquot** au titre de l'Académie et Edgar **Leblanc** à celui des Offices agricoles, les autres membres sortants étant réélus.

René **Groussard**, président et Raymond **Mérillon**, secrétaire général, non renouvelables cette année restent membres du Conseil, mais précisent qu'ils se retirent de la présidence et du secrétariat.

► De ce fait, le Conseil d'administration s'est réuni le 9 février et a élu à la présidence François **Sigaut**, membre de l'Académie d'Agriculture de France, agronome, professeur à l'EHESS, historien spécialiste des techniques et du machinisme agricole.

Christian **Ferault** a été élu secrétaire général ; Roger **Nougaret** demeure 1^{er} vice-président et Michel **Coutelle** a été élu 2^{ème} vice-président, Jean-Paul **Lanly** étant trésorier de droit en tant que trésorier perpétuel de l'Académie.

Il a enfin été discuté des apports de l'AEHA au programme des séances spéciales commémorant le 250^{ème} anniversaire de l'Académie d'Agriculture de France, en particulier en recherchant les contributions remarquables de l'Académie dans l'évolution de l'agriculture.

Raymond **MÉRILLON**

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 9 FÉVRIER 2010

Présents : Emile **CHONÉ**, Pierre **FAUCONNET**, Christian **FERAULT**, René **GROUSSARD**, Denis **HAIRY** Michel-Jean **JACQUOT**, Raymond **MÉRILLON**, François **SIGAUT**.

Absents Excusés : Michel **COINTAT**, Roger **NOUGARET** (pouvoir à C. **FERAULT**)

Compte rendu sommaire et décisions prises :

René **GROUSSARD** ouvre la séance en indiquant les raisons qui le conduisent à quitter la présidence de l'Association dont il retrace brièvement les travaux et indique les missions qu'elle aura à remplir. Il propose François **SIGAUT** comme successeur.

Raymond **MÉRILLON** annonce également son retrait.

I – ELECTIONS

Tous les votes ont lieu à main levée, aucun des membres présents n'ayant souhaité un recours à des scrutins secrets.

Président : François SIGAUT	10 pour, 1 abstention
Secrétaire général : Christian FERAULT	9 pour, 2 abstentions
Premier vice-président : Roger NOUGARET	10 pour, 1 abstention
Second vice-président : Michel COUTELLE	10 pour, 1 abstention

(décision de nomination retenue lors de l'Assemblée générale du 7 janvier 2010)

N.B. : Statutairement, le Trésorier de l'AEHA est le Trésorier perpétuel de l'Académie d'Agriculture, donc Jean-Paul **LANLY**.

Christian **FERAULT** souhaite qu'un Secrétaire général adjoint soit élu, à la manière de la période précédente. Aucun candidat ne s'étant manifesté, Michel **COUTELLE** propose son aide qui est acceptée avec reconnaissance.

Les nouveaux Président et Secrétaire général rendent un hommage appuyé à leurs prédécesseurs qui accèdent, après vote, à l'honorariat.

Président d'honneur : René GROUSSARD	10 pour, 1 abstention
Secrétaire général honoraire : Raymond MÉRILLON	10 pour, 1 abstention

II – ECHANGES

Après son élection, François **SIGAUT** trace quelques axes de son action future qui se situera dans l'espace de liberté intellectuelle qu'offre l'Académie :

- ▶ envisager les différentes sciences sociales au sein de l'Association,
- ▶ aborder des thèmes encore peu ou lacunairement traités comme l'histoire du machinisme (d'un point de vue historique), les engrais, les pesticides, la génétique...
- ▶ poursuivre ce qui a bien fonctionné, comme les Guides départementaux (dont celui sur la Charente, en cours),
 - ▶ traiter davantage d'histoire contemporaine, dont la PAC sur laquelle il n'y a pas grand-chose d' « historique »,
 - ▶ proposer d'autres participants à nos travaux afin de rendre notre « carnet d'adresses » plus large et plus vivant.

Une large discussion s'ensuit au cours de laquelle on traite :

- ▶ d'invitations de personnalités, notamment en matière d'histoire de la PAC,
- ▶ d'ouverture à des compétences extérieures dont nous avons besoin,
- ▶ de littérature peu utilisée comme des Mémoires d'anciens collègues ayant occupé d'importantes fonctions.

III – PRÉPARATION DU 250^e ANNIVERSAIRE DE L'ACADÉMIE

Jean-Paul **LANLY** expose les séances prévues à l'occasion de cette célébration : quatre dans des lieux extérieurs et prestigieux et deux rue de Bellechasse, entre novembre 2010 et novembre 2011.

L'une de ces dernières sera consacrée à des aspects historiques de l'Académie et des structures qui l'ont précédée depuis 1761.

On pourrait y traiter des contributions remarquables de la Compagnie, de son glorieux passé mais aussi de son rôle en tant que « témoin de référence » compte tenu de la présence en son sein d'une fraction importante de ceux qui ont fait le progrès.

Cette séance qui pourrait se tenir le 11 mai 2011, devra s'appuyer sur beaucoup de compétences et sur les spécialités de chacun. Il est prévu de la traduire par un numéro entier des « Comptes rendus » comprenant, d'une part les communications faites en salle et d'autre part, des « expressions libres » pour lesquelles une annonce devra être faite.

François **SIGAUT** est chargé de coordonner la préparation de cette manifestation.

IV – POINT SUR LA TRÉSORERIE

Jean-Paul **LANLY** précise que l'Association avait réglé 3.100 € au titre de la taxe sur les salaires de Mademoiselle **ROCHÉ**, conduisant ainsi à un résultat négatif de cette opération. Mais cette taxe n'était pas due. Aussi, le solde redevient-il positif à hauteur de 2.100 €.

Il précise que des copies des « produits finaux » sont disponibles : coffrets et CD. Les membres intéressés devront se manifester.

V – BULLETIN « MÉMOIRE ET MODERNITÉ »

Christian **FERAULT**, rédacteur en chef, demande si l'on poursuit la formule actuelle. Le Conseil d'administration donne son accord et renvoie à une réflexion future sur le contenant et le contenu.

Le numéro 18 est en préparation et un appel à contributions est lancé pour le 1^{er} avril.

D'ores et déjà, les « papiers » suivants sont prévus : un éditorial de François **SIGAUT**, les comptes rendus d'AG (Raymond **MÉRILLON**) et de CA (Christian **FERAULT**), des réflexions de René **GROUSSARD**, un point sur la numérisation d'ouvrages particulièrement importants de la bibliothèque de l'AAF (Emile **CHONÉ**) ainsi que des articles courts de Michel **COUTELLE**, Denis **HAIRY**, Michel-Jean **JACQUOT**, Christian **FERAULT** et Pierre **ZERT**.

VI – DIVERS

Un courrier devra être fait par le Président en direction du Ministre de l'Agriculture afin de lui indiquer les nouvelles responsabilités au sein de l'Association et ce, en liaison avec le Comité d'histoire.

Christian **FERAULT**

LE MIROBOLANT ANDRÉ TARDIEU

Rien ne prédisposait André Tardieu, l'un des illustres anciens de notre Compagnie, à devenir un jour ministre de l'Agriculture.

Né rue de Messine, dans les quartiers chics de la Capitale, à côté du Parc Monceau, il était issu d'une famille de haute et ancienne bourgeoisie parisienne qui l'avait vu, sans plaisir excessif, se présenter, après de brillantes études secondaires, au concours de l'Ecole normale supérieure où Il avait pourtant, à tout juste dix-neuf ans, été reçu premier en 1895.

Avec une époustouflante désinvolture, il avait, à l'étonnement général et sans expliquer pourquoi, annoncé à ses parents qu'il n'intégrerait pas la célèbre école de la rue d'Ulm. Son service militaire effectué, une licence de lettres dans la poche, il s'était alors tourné vers les Affaires étrangères où, grâce aux relations de son père, il avait obtenu un poste d'attaché à Berlin. Moins d'un an plus tard, en 1898, au printemps, il passait le concours du Quai d'Orsay. Reçu premier une fois de plus, il avait alors annoncé à ses parents qu'il entrerait dans la Carrière. Ce qui n'était pas pour leur déplaire !

Avant même de recevoir une affectation, il se verra chargé, comme l'a écrit P.B. Gheusi, *en guise de délassément*, de la valise diplomatique de Constantinople. Jean Constans, l'ambassadeur de France, qui avait été plusieurs fois ministre de l'Intérieur, juge que ce *petit bougre-là sera quelqu'un, si la diplomatie ne le mange pas en route*. Et il le lui dit: *Vous ne serez, mon jeune ami, ni professeur, ni secrétaire d'ambassade. Vous ferez fatalement de la politique... Si j'étais encore ministre, je vous prendrais pour chef de cabinet...*

Il ne croyait pas si bien dire. Un an plus tard, en 1899, André Tardieu, qui venait tout juste d'être promu secrétaire d'ambassade, entrait, en qualité de secrétaire, au cabinet de Waldeck-Rousseau, le nouveau Président du Conseil. Il restera trois ans aux côtés de ce président que l'un de ses amis qualifiait *d'aussi chaleureux qu'un hareng dans sa gelée*. Il y apprendra beaucoup. *Ces trois années me donnèrent*, devait-il écrire trente ans plus tard, *le goût des batailles politiques, l'habitude du milieu parlementaire et la connaissance des couloirs*.

Le jeune homme devait très vite se tailler une solide réputation de gros travailleur. On le disait en plus, agréable et intelligent. On disait aussi qu'il ne détestait pas se distraire et que les jolies jeunes femmes, ces Lennie, ces Marthe, ces Perruche dont Paul Léautaud a donné de si savoureuses descriptions dans *Le petit ami*, ne le laissaient pas indifférent.

A la sortie du cabinet, nommé après concours inspecteur-général adjoint des services administratifs du ministère de l'Intérieur, il entamera une fois encore une nouvelle carrière. A son habitude, il exercera consciencieusement sa nouvelle tâche mais sans passion, sans intérêt excessif. Il lui préférait le journalisme qu'il exercera d'abord comme pigiste, puis à plein temps. Après être passé au *Figaro* et s'être brouillé avec Gaston Calmette, la future victime de Mme Caillaux, il entrera au *Temps*, le très prestigieux quotidien de l'époque, un journal de réputation internationale, pour y succéder à de Pressensé. A l'inverse de son prédécesseur qui écrivait ses articles du point de vue de Sirius, il écrivait lui en s'appuyant sur des faits, sur des documents, en travaillant avec méthode tout en laissant une large part à son intuition. Très vite, il se forgera une excellente réputation et deviendra l'une des stars de la profession. Brillamment élu député de Seine-et-Oise en 1914, mobilisé quelques mois plus tard dans les services auxiliaires de l'armée en raison d'un grave accident antérieur, il demandera à être versé dans le service armé. Trois citations couronneront sa brève mais très brillante carrière militaire. De retour au Palais Bourbon, il se verra confier par Alexandre Ribot, avec le titre de Haut Commissaire, une mission de représentation aux Etats-Unis. Mission que confirmera Clemenceau en 1917. La guerre finie, il continue sa carrière politique. Nommé ministre des Régions libérées en 1919 puis ministre des Travaux publics en 1928 et, tout de suite après, ministre de l'Intérieur, il devient, en 1929, Président du Conseil et le reste jusqu'en décembre

1930. C'est le 27 janvier 1931, Pierre Laval ayant pris la Présidence du Conseil, qu'il devient ministre de l'Agriculture. René de Chambrun m'a dit un jour que Tardieu avait dit à son beau-père : *le jour où tu seras Président du Conseil, si tu veux me prendre avec toi, mets-moi à l'Agriculture*. Ce qui n'était qu'une boutade est devenu une réalité.

C'était pour le moins inattendu. Que le plus parisien des Parisiens, le titi des beaux quartiers, l'homme qui ne quittait Paris que pour aller sur la Côte d'Azur, à Vittel ou à Deauville, s'installe dans le fauteuil de Méline avait de quoi surprendre ! La presse titre sur le rat des villes qui veut se faire rat des champs. Le monde paysan se demande s'il s'agit d'une mauvaise plaisanterie : il se demande si, en lui donnant pour ministre un monsieur plus habitué au smoking, au huit-reflets et aux escarpins vernis qu'à la casquette et aux sabots, on ne se moque pas de lui. Cela fait beaucoup rire la gauche, la droite se demande ce qu'elle doit penser !

Seul le journal *Le Matin* se félicite qu'André Tardieu ait accepté d'aller s'asseoir rue de Varenne pour « *faire cadrer les légitimes revendications de l'Agriculture avec la nécessité vitale de défendre le consommateur et de donner le coup d'arrêt à la hausse constante des prix de détail* ». Les députés ruraux d'origine paysanne, après avoir longuement hésité, se déclarent eux aussi satisfaits. ils demandent à voir.

En 1931, les campagnes ne s'étaient toujours pas remises du traumatisme de la Grande Guerre. Des centaines de milliers de braves bougres de vingt ou trente ans avaient laissé leur vie loin de chez eux sur des terres qu'ils ne connaissaient même pas et dont ils n'avaient jamais entendu parler. Dans les années vingt, on s'était attaché à la reconstitution des propriétés et à la remise en état des terres. Mais peut-être pas tout à fait comme il l'aurait fallu ! En écrivant que *la politique de la France pendant les dix premières années après la guerre a(vait) été sinon une politique délibérément antiagricole... au moins une politique qui n'a(vait) pas compris son rôle*, Augé-Laribé a assez bien traduit les sentiments et expliqué l'amertume du monde paysan.

En fait, les choses n'allaient pas très bien et la crise de 1929 n'allait rien arranger. En 1929 et 1930, André Tardieu, alors président du Conseil, avait déjà pris quelques mesures en faveur du monde paysan et notamment de trois produits majeurs : le blé, le vin et la betterave. A l'élevage, on ne pensait pas encore beaucoup, ce n'était certes plus un mal nécessaire, mais ce n'était pas encore un produit majeur.

Au nombre des mesures prises figuraient les thériques d'hier additionnées d'une pincée d'orviétans modernes : fixation d'un pourcentage minimum de blé français dans les farines panifiables, hausse des droits de douane, création de stocks de sécurité avec institution de primes de stockage, systèmes d'avances remboursables. Il faut croire que les résultats ont été jugés assez bons puisque les remèdes proposés et appliqués par André Tardieu et ses amis sont, depuis, entrés dans la pharmacopée franco-européenne.

Le marché du vin n'était guère plus fringant que celui des céréales. Les viticulteurs qui en rendaient responsables le manque d'ardeur des ivrognes à consommer, la concurrence étrangère, les colons algériens et, cela va de soi, le gouvernement, manifestaient un violent mécontentement. Par la loi du 4 juillet 1931, qualifiée par son auteur lui-même de *solution d'empirisme inéluctable et urgent*, loi qui taxait les hauts rendements, interdisait d'accroître les surfaces des vignobles, contrôlait les stocks et interdisait d'arroser après le 15 juillet, la situation s'améliorera grandement.

Les mesures prises par André Tardieu n'avaient certes rien de génial, elles avaient pour la plupart déjà été utilisées, le mérite du titi des beaux quartiers reste de les avoir assemblées dans un corpus cohérent. On dira plus tard, beaucoup plus tard, que les magiciens de la PAC s'étaient inspirés de ses méthodes.

Sa politique agricole, André Tardieu l'avait clairement définie juste avant d'entrer rue de Varenne *Pour qu'il y ait régulation efficace, il faut une technique rigoureuse, un bon encadrement, une discipline librement acceptée... Ces conditions remplies, on pourra*

concourir au résultat par la normalisation des cultures, par l'accroissement du rendement en qualité, par le développement de la vente et l'organisation de l'exportation. Un état d'esprit neuf est à créer...

Dans sa politique, il proposait notamment :

- de soutenir les prix par des mesures adaptées : quotas d'importation, arrachage des vignes ou des pommiers, taxation des hauts rendements, aides au stockage ;
- d'améliorer la rentabilité des exploitations par réduction des impôts, octroi de prêts à des taux avantageux ;
- d'apporter une attention toute particulière à la qualité des produits et à leur origine ;
- d'organiser la promotion des produits en dotant par exemple, l'Association française des exportations agricoles d'une somme de vingt millions de francs (à cette époque, les agriculteurs pensaient beaucoup plus à faire interdire les importations qu'à exporter) ;
- de favoriser la coopération agricole, de promouvoir des formes nouvelles d'associations qui ressemblaient diablement à ce que nous appellerons plus tard Offices ou Interprofessions ;
- d'améliorer les conditions de vie en milieu rural (électricité, routes, adductions d'eau).

Michel Augé-Laribé a écrit que *si les agriculteurs avaient quelque capacité de reconnaissance, ils devraient appeler l'année 31, l'année Tardieu*. En fait, s'ils applaudissaient ses discours, ils ne lui faisaient pas pleinement confiance. Et peut-être était-ce quand il leur disait fort rudement qu'ils ne faisaient guère d'efforts pour s'aider eux-mêmes ... ou qu'ils devaient perdre l'habitude de faire n'importe quoi, qu'il fallait se battre que cela plaise ou non qu'ils l'applaudissaient le plus.

Il quittera la rue de Varenne plutôt satisfait pour s'installer à deux pas de là, rue Saint-Dominique, au ministère de la Guerre, avant de redevenir Président du Conseil, puis ministre d'Etat dans le gouvernement d'union de Doumergue.

A moins de soixante ans, il se retirera de la politique pour aller vivre près de Menton et reprendre la plume. Le Mirobolant, c'est ainsi que l'avait surnommé Léon Daudet, devait laisser derrière lui une œuvre écrite considérable et le souvenir d'un homme intelligent, à la fois dandy et gavroche, qui avait tenté de convaincre ses contemporains qu'il fallait changer des mœurs politiques jugées par lui décadentes. Sans grand succès, il faut bien le dire.

Victime d'un accident vasculaire cérébral en 1939, il mourra en 1944 à 68 ans. Il avait été élu membre de l'Académie d'Agriculture de France en 1932.

Jacques **RISSE**

ERRATUM

Une regrettable erreur a été commise lors de la correction du numéro 17 de notre Bulletin : dans l'article « Le comte Amédée de Béhague », bienfaiteur de l'Académie d'Agriculture de France », de notre Confrère Pierre DUBREUIL. Au quatrième paragraphe, il aurait fallu lire « Les Béhagle... » au lieu de « Les Béhague... ». La bonne lettre non mise rendait incompréhensible ce moment du texte.

Que l'auteur et nos lecteurs acceptent de nous en excuser !

La Rédaction

LIN ET CHANVRE EN MAYENNE

La Mayenne a longtemps été considérée comme un département rural ; elle a cependant connu un développement artisanal et industriel remarquable du 16^e au 19^e siècles.

Pays de bocage, la Mayenne est essentiellement constituée de sous-sols très anciens : granite, schistes (parfois ardoisiers, comme dans le sud-ouest du département), grès du cambrien, sédiments du carbonifère et calcaires du dévonien (au centre) ; ces sous-sols, qui affleurent souvent (notamment le granite dans le nord-est) donnent des sols ingrats, souvent imperméables : l'eau ruisselle partout et donne naissance à de nombreux étangs ; les champs et les prés étaient autrefois entourés de haies et de fossés qui assuraient le drainage des terres : on constate aujourd'hui, hélas, que les haies sont souvent coupées, les fossés comblés, pour créer des parcelles plus importantes, adaptées aux machines modernes ; alors, il faut drainer...

Sur ces terres difficiles, les jachères étaient longues (cinq à six ans), les landes abondantes, et il fallut attendre le chaulage massif des terres, au 19^e siècle, pour que les prairies se répandent (surtout dans le nord du département) et permettent l'essor de l'élevage bovin ; et que des céréales plus « nobles » que le seigle ou le sarrasin puissent se développer.

Pendant longtemps, la vie des paysans a donc été rude ; en fait, il semble que ces derniers n'aient pu « tenir », comme d'ailleurs l'ensemble de l'économie du département, qu'avec l'appoint d'importantes activités artisanales et industrielles, centrées autour du textile. Du Moyen-âge au 18^e siècle, le textile, c'est le chanvre et le lin.

Le chanvre (textile) est domestiqué dès l'époque néolithique ; en Mayenne, il se serait développé dès le 12^e siècle, pour atteindre son apogée vers 1750. Pour sa part, le lin textile aurait été introduit en France à l'époque de Charlemagne ; il se répand dès le 11^e siècle, et atteint son apogée au 17^e siècle. Vers 1850, la Mayenne compte encore environ 1 400 hectares de chanvre, et 1 800 hectares de lin. Concurrencées par le coton au 19^e siècle, ces plantes à fibres disparaissent ensuite quasiment du paysage.

Les processus de préparation de la fibre textile à partir de la plante sont quasiment identiques pour le chanvre et le lin. Semé en mars/avril, le chanvre est récolté début septembre, mis en bottes et « roui » par immersion dans l'eau pendant huit à quinze jours. Les « tuilées » (il s'agit de bottes disposées en croix) sont immergées dans des « routoirs », que l'on tente d'éloigner des maisons pour éviter les odeurs putrides... Le chanvre est ensuite étalé et séché au soleil, puis passé dans des fours (le four à pain pour les petites exploitations familiales, un four spécialisé, vertical, pour les tisserands). Ensuite, le chanvre est « teillé », c'est-à-dire que l'on broie les fibres dans une « braie » ; ce travail se fait souvent l'hiver. Il est enfin pilé, démêlé avec un peigne de fer (le seran) pour affiner les fibres et en éliminer les impuretés. Cette opération est pénible : elle est souvent effectuée à domicile par des tâcherons spécialisés (les « séranceurs »). Ces fibres affinées sont filées (à la quenouille ou au rouet) avant d'être tissées (ou torsadées pour fabriquer des cordages).

Le lin est récolté fin juin, mis en gerbe, puis en bottes ; il est également roui dans l'eau courante (environ 8 jours) ; enfin, on « écangue » le lin, c'est-à-dire que l'on sépare, comme pour le chanvre, la fibre (ou soie) de la paille (ou chènevotte). Cette « chènevotte » fournit du combustible pour le séchage des fibres ; elle permet aussi de constituer des litières pour animaux ; aujourd'hui se profile une utilisation dans l'isolation des habitations.

Le plus intéressant ici est de constater l'impact de ces activités sur l'économie locale. Deux types d'exploitations cultivent le chanvre ou le lin : des exploitations paysannes, où les « closiers » sèment de petites parcelles (environ 20 ares) pour les besoins familiaux ; des exploitations spécialisées de 20 ha et plus, qui appartiennent souvent à des maîtres tisserands.

De nombreux exploitants agricoles assument l'ensemble des opérations de semis, récolte, rouissage, teillage, filage et tissage, souvent pour leurs propres besoins (ils fabriquent ainsi les vêtements de la famille, et les petits cordages utilisés pour la conduite du bétail). Ils peuvent aussi tisser un nombre limité de pièces de toile (une ou deux par an) qui, vendues à des négociants basés à Laval ou Mayenne, leur assurent un complément de revenu.

Mais il y a aussi un grand nombre de tisserands spécialisés (on estime leur nombre à environ 10% des habitants de la Mayenne vers 1750) : ainsi, la petite ville d'Ambrières compte alors 70 tisserands ; à Laval, il y aurait eu jusqu'à 10 000 ouvriers-tisseurs. Des « maîtres tisseurs » collectent le fil, qu'ils vendent aux artisans qui fabriquent la toile sur les marchés de Craon, Château-Gontier, Laval ou Mayenne ; ce sont ces « maîtres fabricants » qui négocient parfois le produit final sur les marchés, mais ils dépendent souvent de négociants spécialisés. Les artisans (ou les ouvriers d'un maître tisserand) vivent à huit ou dix dans de petites maisons (généralement de deux pièces), avec une cave-atelier à demi enterrée, pour permettre un meilleur tissage (ceci pour le chanvre, dont la fibre doit rester humide pour être tissée). On dit qu'ils « calicotent » dans ces pièces basses ; aujourd'hui encore, on trouve très souvent de telles pièces basses dans les villages et les fermes de la Mayenne, car l'activité de tissage était, on l'a vu, largement décentralisée.

Cette économie du lin et du chanvre est donc essentielle pour la survie d'une grande partie de la main-d'œuvre (agricole ou non) mayennaise. Il s'agit, en outre, d'une économie largement ouverte, puisque la région exporte beaucoup, notamment en Espagne et en Amérique latine, où les négociants mayennais et angevins entretiennent des correspondants et d'où arrive l'argent de l'empire espagnol ; on essaie aussi d'exporter directement en Amérique, avec l'appui des armateurs malouins... Le chanvre est aussi à la base de la fabrication des cordages, notamment pour la marine, qui se fait pour une bonne part à Angers.

En parallèle avec cette économie « décentralisée », se créent aussi des manufactures : à Laval, à Fontaine-Daniel, notamment. Au 19^e siècle, ces usines se sont reconverties au coton, et spécialisées (à Laval, dans les fortes toiles de coutil). La filature de Booz, à Laval, a été créée en 1826 ; intégrée en 1966 aux Textiles du Vermandois, elle n'a pas résisté à la concurrence des tissus synthétiques, et des pays à faible coût de main-d'œuvre : l'usine a fermé en 1977. La « Société des coutils de Laval et Mayenne », créée en 1896, a fermé ses portes en 2005. La société des « Toiles de Mayenne », à Fontaine-Daniel, a réussi à se maintenir, en réduisant, il est vrai, fortement ses effectifs, et surtout en développant une gamme de riches tissus d'ameublement...

Ajoutons ici que l'on annonce, ici et là, un retour du lin et du chanvre dans les assolements du Maine, avec la perspective de nouveaux usages de ces plantes : mais leur implantation reste confidentielle, moins visible en tous cas que celle du maïs-fourrage...

Denis **HAIRY**

SILENCE ON FERME

Dans un silence total, le Conservatoire du Machinisme et des Pratiques agricoles des Ruralies, près de Niort, a fermé ses portes 25 ans après son ouverture.

Né dans le mouvement de valorisation de la culture scientifique et technique du début des années 80, le Conservatoire du Machinisme et des Pratiques agricoles a résulté de la rencontre assez étonnante de trois volontés. Celle de la profession de la machine agricole qui fut à l'origine d'une collection mise à la disposition d'un concours national (SEDIMA), de quelques responsables agricoles qui virent là la possibilité de valoriser la mémoire de l'évolution technique qu'ils avaient connue, et de l'initiative tout à fait particulière d'un haut fonctionnaire, Jean MILLIER, Président des ASF (Autoroutes du Sud de la France) à l'époque, qui voulut, sous forme de mécénat, laisser une trace positive du passage de l'autoroute dans la région.

Après trois années d'études préliminaires, le Conservatoire fut inauguré en 1985 en présence du ministre de l'Agriculture. Il bénéficia d'un remarquable soutien financier des ministères de l'Agriculture, et de la Culture, du Département des Deux-Sèvres et de sponsors (Crédit Agricole et Assurances mutuelles agricoles), l'appui en direction des travaux et en VRD étant assuré par les ASF. Il est à souligner que cet ouvrage fut donc réalisé sans emprunt, uniquement par les subventions d'équipement (environ 8 millions de francs 1980). Mais aucune collectivité territoriale ne voulut prendre en responsabilité la gestion, le Syndicat Mixte du canton demeurant uniquement le propriétaire des murs.

La volonté des promoteurs était de montrer l'évolution des techniques agricoles, non pas sous l'aspect des collections, mais dans l'évolution historique des techniques. La présentation de matériels contemporains, voire de prototypes, la constitution d'une bibliothèque-médiathèque, en faisaient à l'époque un lieu unique (plus de 2 000 m²). En 1987, les Rencontres européennes de l'histoire des techniques agricoles se tinrent aux Ruralies.

Les premières années, cette structure muséale a accueilli jusqu'à 25 000 visiteurs, mais, progressivement, le musée connut une baisse de fréquentation, et, malgré ses innovations dans le domaine pédagogique et ses collaborations avec les établissements d'enseignement technique ou les classes du primaire, la fréquentation a diminué, au point qu'il s'est trouvé en difficulté budgétaire et en situation de survie bien qu'autofinancé à 75 %. Le montant des subventions de fonctionnement du Département et de la Région n'était pas considérable, mais leur retrait en 2008 a porté un coup fatal à l'équipement.

Quelles leçons tirer de cet échec ?

Il est certain que le projet a été porté par un groupe très volontariste, mais quelque peu extérieur au milieu local, et que la « greffe » n'a jamais pu prendre et engendrer un soutien territorial fort.

Malgré l'investissement considérable et les subventions des différents partenaires, la structure choisie, qui était une association loi 1901, n'a pas été en mesure d'assumer les risques financiers bien que la gestion de l'équipe de direction ait été particulièrement rigoureuse. La séparation entre la structure d'animation associative et la collectivité territoriale propriétaire des murs, et n'investissant que dans l'équipement, fut fatale, avec les années, au fonctionnement de l'ensemble. Une société d'économie mixte associant les collectivités locales aurait certainement permis un réel développement (cf. « Le Compa » de Chartres).

La localisation, en limite de l'autoroute, fut, sans doute, une « mauvaise bonne idée ». Elle était inévitable puisqu'à l'origine du projet, mais, en fait, ne lui permit de recueillir qu'un grand succès d'estime mais non de fréquentation. Les usagers de l'autoroute s'arrêtant sur l'aire de repos, ne constituèrent jamais qu'une faible partie des visiteurs.

Le Conservatoire a fermé sans même que la profession agricole, qui ne s'y est intéressée qu'au travers de quelques personnes mais jamais officiellement, n'ait manifesté un regret, ni une protestation. Les élus locaux ont abandonné cette réalisation qui fut exemplaire sans même s'inquiéter de la protection des collections.

La France reste un des rares pays d'Europe marqué par l'agriculture qui ne possède pas un grand musée d'agriculture. Le « guide des musées d'agriculture », paru il y a 10 ans, recensa plus de 600 musées d'agriculture de toute nature, animés par des passionnés, mais ne mettant que rarement en perspective l'histoire des techniques.

Georges-Henri RIVIÈRE, « père » du musée des ATP du bois de Boulogne, apporta son concours au projet des Ruralies ; aujourd'hui, le musée des ATP est aussi fermé.

Y-a-t-il encore une place en France pour une histoire muséale de l'agriculture ?

Michel **COUTELLE**

Ancien Président de l'Association du Conservatoire
du Machinisme et des Pratiques agricoles des Ruralies

HISTOIRE DE L'AGRICULTURE AU 20^{ème} SIÈCLE EN CHARENTE

Sous l'égide de l'Association pour l'Etude de l'Histoire de l'Agriculture, les guides de recherche sur l'histoire de l'agriculture au 20^{ème} siècle en Vienne et Deux-Sèvres, avec le concours de l'Université de Poitiers (sous la direction de Frédéric CHAUVEAU) ont été réalisés en 2001 et 2006. La Fondation Xavier-Bernard a permis financièrement la réalisation de ces travaux et leur édition.

Le chantier du département de la Charente a été ouvert il y a trois ans, et la parution de l'ouvrage est prévue pour la fin de l'année 2010.

Pour les deux premiers ouvrages, le repérage des sources d'archives a constitué le coeur de la recherche. Ces travaux visaient à l'exhaustif, et l'édition a proposé le relevé complet de tous les ouvrages repérés. Dans le troisième département étudié aujourd'hui, toujours grâce au financement de la Fondation Xavier-Bernard, la méthode suivie sera différente.

D'une part, il a semblé au groupe de pilotage animant les travaux que le relevé des Archives n'avait pas besoin d'être exhaustif, mais de contenir essentiellement des têtes de chapitres et de séries à partir desquelles le chercheur intéressé pourra orienter ses travaux.

D'autre part, compte tenu de l'état actuel des classements des documents déposés aux Archives départementales depuis 1945, il n'est pas apparu possible de pouvoir éditer un guide bibliographique aussi précis des sources que pour les ouvrages antérieurs. Cependant, une large bibliographie de plus de 1000 titres complètera ce relevé.

Enfin, au travers de contributions choisies en fonction des caractères spécifiques du département, sera abordée la partie la plus contemporaine de l'histoire agricole. Ainsi, l'importance des migrations dont ce département a bénéficié, l'impact du rôle des migrants, le poids de l'économie du Cognac, la diversité du syndicalisme agricole, le rôle de la presse agricole, ainsi que celui des élus politiques feront l'objet de contributions car ils constituent autant de traits particuliers spécifiques.

Par rapport aux premiers ouvrages, il nous a semblé indispensable de donner la parole aux acteurs professionnels des grandes mutations agricoles des années 1950-1980. Sous forme d'entretiens, leurs propos seront retranscrits et donneront de la chair à l'austérité des sources d'archives !

Cet ouvrage ne vise pas l'exhaustivité, mais il constituera un ensemble d'éléments pour comprendre l'histoire de l'agriculture au 20^{ème} siècle. Les dates limites d'une période posent toujours question. Celles qui ont été retenues dans le cadre de cet ouvrage vont de la guerre de 1914, souvent notée comme marquant la fin du 19^{ème} siècle pour le monde rural, et 1992, correspondant à la mise en œuvre de la nouvelle Politique agricole commune, signal d'une toute nouvelle évolution de l'agriculture.

Le groupe de pilotage associe quatre universitaires historiens et géographes, ainsi que quatre personnalités professionnelles impliquées dans l'histoire de l'agriculture du département de la Charente.

Michel **COUTELLE**

Secrétaire général de la Fondation Xavier-Bernard

UN DE NOS ANCIENS : FRANCOIS de NEUFCHÂTEAU

Nicolas-Louis François, dit FRANCOIS de NEUFCHÂTEAU (né le 17 avril 1750 et mort le 19 janvier 1828), qui a marqué de son empreinte toute la période révolutionnaire et celle ensuite du Directoire et de l'Empire, mérite qu'à l'occasion du 250^{ème} anniversaire de l'Académie d'Agriculture de France, l'on s'arrête sur ce qu'il laissa à l'agriculture comme ministre de l'Intérieur (par deux fois).

Nos confrères qui rêvent (plutôt que sommeillent) au cours des séances hebdomadaires du mercredi, pourront lire son nom (avec celui de cet autre Vosgien, Poullain de Grandprey) sur le tableau central répertoriant la liste des Membres qui avaient été élus à la Société d'Agriculture de France en 1798. Il en était, du reste, un des membres fondateurs ; ce qui était tout compte fait bien logique, puisqu' à son poste ministériel il avait favorisé la renaissance des Sociétés d'agriculture mises à mal sous la Convention.

A François de Neufchâteau on doit, entre autres, la promotion de l'industrie, la création des Archives départementales et le projet d'une description statistique des départements (l'ancêtre de notre Statistique nationale), la création, au Collège de France, de la chaire de Statistique et l'organisation, le 19 septembre 1797, de la 1^{ère} Exposition Nationale (110 fabricants y participant).

Sans doute est-ce son ami vosgien, l'Abbé Bexon (un collaborateur de Buffon), qui le convertit à l'agronomie. Il prétendait, ... ainsi que nombre de nos contemporains ... , être né « *dans une chaumière* » ; son père, en fait, était régent d'école. Comme ministre de l'Intérieur, et donc à l'époque de l'Agriculture, il encouragea l'agriculture et l'élevage sous toutes les formes, luttant par exemple contre les maladies contagieuses qui décimaient les cheptels, incitant les plantations d'arbres le long des chemins, des rivières et des ruisseaux afin de combattre le déboisement, ou stimulant les prairies artificielles (« *Le trèfle, observait-il, est inconnu dans une bonne partie de la France ; les funestes jachères stérilisent encore un tiers de ce grand territoire* »). C'est à lui que revint aussi l'idée de créer les Comices agricoles. A la retraite, il continua de rédiger de nombreux articles sur tous les sujets agricoles et entretenit une grande correspondance avec tous les agronomes de son temps.

François de Neufchâteau, lui le versificateur qui, à l'âge de 15 ans, publia un recueil de poésies que remarquèrent Voltaire et Rousseau, avait eu l'idée aussi, pour stimuler l'agriculture de composer un hymne politique (sur l'air de la Marseillaise) :

*« Allons amis du labourage,
Poussez le soc avec vigueur,
Charmez les soins de votre ouvrage,
Par un chant qui part du cœur (2 fois).
Du sein de la moisson naissante
A vos besoins, l'esprit sourit,
Et sous la main partout fleurit,
La campagne reconnaissante.
Aux armes, laboureurs, prenez votre aiguillon,
Marchez (bis) qu'un boeuf docile ouvre un large sillon. »*

Une initiative qui devrait plaire à notre Président de la République ...

Michel-Jean **JACQUOT**

DÉBUT DE LA NUMÉRISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ACADÉMIE D'AGRICULTURE DE FRANCE

Une convention vient d'être signée avec la Bibliothèque nationale de France (BnF) pour la numérisation d'une partie des collections de notre bibliothèque.

Les opérations vont débuter par les collections suivantes les plus demandées par nos usagers :

Dès le premier semestre 2010 :

- Les Bulletins, mémoires et comptes-rendus de l'Académie d'Agriculture 1761-2002

A partir du deuxième semestre 2010 :

- Les Annales de l'agriculture française, parues de l'an V à 1873,
- Le Journal d'agriculture pratique, 1837 - 1936,
- Le Journal de l'agriculture, 1866 – 1909.

La première série de documents numérisés devrait être mise en ligne sur Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF, au 4^{ème} trimestre 2010 et accessible gratuitement par tout utilisateur d'Internet.

La partie de ces collections postérieure à 1940 fera l'objet de l'insertion d'un encart dans nos publications qui permettra aux auteurs ou à leurs ayants-droits de s'opposer à leur mise en ligne. Tout le reste est libre de droits.

Intérêt pour l'Académie

L'Académie bénéficiera de cette opération, en termes de notoriété, et des manières suivantes :

- mention de l'origine « Académie » sur chacun des documents,
- insertion dans l'appareil éditorial de la BnF de tout événement concernant l'Académie et ses publications, notamment le 250^{ème} anniversaire,

La maintenance des produits numériques est assurée par la BnF.

L'Académie peut utiliser les produits numériques pour d'éventuelles rééditions.

Les collections en ligne seront moins sollicitées physiquement par les consultations.

Intérêt pour les usagers

- L'accès à tous les documents en ligne sur Gallica est gratuit sous réserve d'utilisation non commerciale.
- L'impression de tout ou partie du document est possible, ainsi que la lecture en ligne.
- La possibilité de recherche documentaire par mot, thème ou auteur sera possible en ligne, après développement des navigateurs adaptés par la BnF.

Émile **CHONÉ**

CULTURE EN BON PÈRE DE FAMILLE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lorsque la succession de **Michel Cointat** à la présidence de l'AEHA m'a été confiée, j'avais fixé un terme à mon mandat. Le moment de mettre fin à ces fonctions est venu. **François Sigaut**, ingénieur agronome, directeur d'études à l'École des Hautes études en Sciences sociales, vient d'être élu par le Bureau à la présidence de l'Association. Son passé d'enseignant, l'intérêt qu'il porte à l'histoire de l'agriculture, le désignaient tout naturellement pour remplir cette mission. Ses expériences professionnelles au contact de sociétés humaines diverses l'ont amené à prendre conscience de la nécessité d'une connaissance approfondie des techniques agricoles de manière à les utiliser mieux.

Je remercie tous les membres du Bureau et de l'Association qui m'ont apporté ainsi qu'à **Raymond Mérillon** et à **Corinne Migné** leur savoir, leurs compétences, et leur volonté de réaliser nos objectifs dans des conditions parfois difficiles faute de moyens financiers appropriés. Dans ce contexte, la **Fondation Xavier-Bernard** et le **Crédit Agricole SA** méritent une mention toute particulière. De même **Pierre Zert** qui, inlassablement depuis près de deux décennies, s'emploie à rénover par son travail journalier, de la base au sommet, la gestion des archives et de la bibliothèque de l'Académie d'Agriculture. Je souhaite à tous, autour de **François Sigaut**, de **Jean-Paul Lanly** et de **Christian Ferault** une pleine réussite.



La fin d'un mandat, est souvent l'occasion de donner un trait plus personnel à un billet dont on sait qu'il est le dernier au titre de fonctions passées.

J'avais alors à peine dix ans lorsqu'un jour j'avais accompagné mon grand-père à une « sortie de ferme », moment où les fermiers entrant et sortant font l'état des lieux en présence du propriétaire foncier. En revenant à la maison, mon aïeul m'avait dit que le fermier sortant n'avait pas parfaitement géré la ferme en « bon père de famille » et me donna les raisons d'utiliser cette expression. Depuis lors, elle est restée gravée dans mon esprit. Je n'ai cessé d'en faire usage dans mes activités professionnelles aussi bien en France qu'à l'étranger, en Afrique du Nord et en Iran par exemple à propos de l'érosion des sols, et à tout moment dans des écrits les plus divers lors de conférences ou de communications à l'Académie des Sciences Morales et Politiques et à l'Académie d'Agriculture de France, pour tenter de convaincre les acteurs administratifs et politiques de l'emploi de cette expression chargée de sens.

J'ai été compris seulement à de très rares occasions. L'expression est jugée archaïque ; ridicule est celui qui l'utilise. On pense aux vieux laboureurs de La Fontaine parlant à leurs enfants ! La conjonction des événements de mai 1968, de la période « exaltante » des Trentes glorieuses et de la pénétration de l'anglais dans notre langue, a conduit à la mise à l'écart de l'expression qui figure pourtant dans le Code Civil et dans les baux ruraux. Le culte du « moi » chasse la famille. La recherche d'une compétitivité personnelle et/ou entrepreneuriale sans bornes justifie tout ; qui n'émaille pas ses propos ou ses écrits de termes ou locutions anglaises fait « perdre autorité » à son auteur.

Un renouveau se manifeste ici et là depuis quelques années. On ne peut que s'en réjouir. A titre d'exemple, son emploi n'a rien d'étonnant - en raison de ses origines paysannes - de l'ancien Premier ministre Jean-Pierre Raffarin, mais il est plus surprenant quand il est employé par la Présidente du MEDEF à propos de réformes en cours sur des sujets de fond concernant patronat et syndicats de salariés.

De quoi s'agit-il ? La chance de la langue française est de disposer d'une expression qui est objet de pensée et de règles de vie ; l'homme est fier de son métier ; fait en sorte de ne pas altérer irrémédiablement son outil de travail (la nature) ; remet à ses descendants ou à ses successeurs le patrimoine dans l'état où il l'a lui-même trouvé, l'améliorant – dans le contexte du moment - si nécessaire ; a la capacité permanente, par souci du devenir de sa famille, d'adapter ses moyens d'agir au progrès des connaissances. Il ne nie pas le progrès, il a pour raison première de le dominer.

L'expression, dispense dans tout acte juridique - de la loi aux contrats écrits ou verbaux – d'user d'une multitude de considérants et de référents qui compliquent la rédaction dans leurs interprétations. Son usage eût permis au législateur de s'exempter d'inscrire dans la Constitution « le principe de précaution » dont les effets pervers dans un sens ou dans un autre sont bien connus. L'expression est universelle ; elle peut être enseignée sur toute la planète, être inscrite en français dans toutes les langues, le terme famille couvrant l'ensemble des groupes ethniques. Le message est simple... il est même médiatique !

On sait que le terme « sustainable » d'origine anglaise a été traduit par « développement durable », expression dépourvue de tout sens scientifique et philosophique mais qui s'est imposée.

Si les objectifs finaux sont identiques, il y a un abîme entre les deux expressions : la différence qui existe entre le « je » et le « on » entre pronom personnel et pronom indéfini. Dans le premier cas, c'est soi-même qui s'engage, du fait d'une attitude morale, sans pour autant faire la morale ; dans le second les comportements sont commandés par un « on » inaudible, même porté par la loi.



Pour les historiens le travail ne manque pas ! Des thèses, des mémoires, des ouvrages sont à écrire sur les origines de l'expression, le périmètre de son application, les interprétations données dans le temps et l'espace, les causes et les conséquences des déviations des lignes de conduite et de doctrine au cours des siècles passés.

Parcourant le temps, l'expression remet l'homme au centre de ses responsabilités : c'est l'homme responsable et solidaire qui se construit en permanence. Puisse ce renouveau, encore timidement amorcé dans la société, contribuer à faire mentir le médiateur Jean-Paul Delevoye qui, fort justement, parlait tout récemment de « l'usure psychique » des français et redonner un regain d'espoir à la France en se faisant confiance à elle-même.

René GROUSSARD
Président d'honneur

**Bulletin de liaison de l'Association pour l'Étude de l'Histoire de l'Agriculture
édité avec le concours de Crédit Agricole S.A.**

Siège social : Académie d'Agriculture de France - 18, rue de Bellechasse – 75007 Paris

☎ : 01.47.05.10.37 - 📠 : 01.45.55.09.78

Directeur de la publication : François **SIGAUT** - Rédacteur en chef : Christian **FERAULT**

Conception et réalisation : Corinne **MIGNÉ**